CONSEIL TERRITORIAL
DE
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
========
Service des Finances
========

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Séance Officielle du 13 avril 2012

DELIBERATION N° 112/2012

BUDGET PRIMITIF 2012

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M52 ;

VU la délibération n°109 du 12 avril 2012 relative aux orientations budgétaires 2012 ;

VU le rapport de son Président présentant le projet de Budget Primitif 2012 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : L'Assemblée Territoriale décide :

- **d'approuver** le Budget Primitif de la Collectivité pour l'exercice 2012, tel qu'il a été présenté par son Président ;

- **d'arrêter** en conséquence le volume global du Budget Primitif de la Collectivité pour l'exercice 2012 aux chiffres ci-après :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	35 394 459,00	35 394 459,00
INVESTISSEMENT	25 123 612,39	25 123 612,39
TOTAL	**60 518 071,39**	**60 518 071,39**

- **de procéder** aux écritures réglementaires d'ordre budgétaire relatives aux travaux en régie, aux amortissements, aux reprises des subventions transférables pour un montant total de :

- chapitre 042	1 522 000 €	en recettes de fonctionnement ;
- chapitre 042	3 214 500 €	en dépenses de fonctionnement ;
- chapitre 040	3 214 500 €	en recettes d'investissement ;
- chapitre 040	1 522 000 €	en dépenses d'investissement.

- **d'inscrire** 2 269 314 €, au titre du virement de section à section aux chapitres 021 (recettes d'investissement) et 023 (dépenses de fonctionnement).

Article 2 : L'Assemblée Territoriale **vote** le Budget Primitif 2012 au niveau du chapitre pour la section d'investissement et la section de fonctionnement et **approuve** les états annexes du document budgétaire.

Adopté
15 voix pour
04 voix contre
00 abstention
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 18
Conseillers votants : 19

Le Président,

Stéphane ARTANO.

SAINT-PIERRE et MIQUELON
Reçu à la Préfecture
Le ..... 18 AVR. 2012

CONSEIL TERRITORIAL
DE
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON
****
Service des Finances
****

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Séance Officielle du 13 avril 2012

RAPPORT DU PRESIDENT

BUDGET PRIMITIF 2012

Le projet de budget primitif 2012 s'équilibre à **60 518 071,39 €** en dépenses et en recettes en intégrant la reprise des résultats et reports de crédits de l'exercice 2011.

Les prévisions 2012 de la Collectivité se présentent comme suit :

- Budget de fonctionnement : 35 394 459,00 € en dépenses et en recettes ;
- Budget d'investissement : 25 123 612,39 € en dépenses et en recettes.

Le résultat de la section de fonctionnement dégagé au Compte Administratif 2011, s'élève à 5 128 201,58 €. Ce montant est repris au budget primitif 2012 en section d'investissement pour 1 648 888,63 € et en section de fonctionnement pour 3 479 312,95 €.

Les engagements d'investissement non soldés, tels qu'ils apparaissent au Compte Administratif 2011, sont repris pour :

- 4 224 226,87 € en dépenses ;
- 4 229 509,76 € en recettes.

Hors résultats antérieurs reportés, les dépenses réelles 2012 s'élèvent à **47 633 859 €** et se répartissent à hauteur de 29,9 M€ pour la section de fonctionnement et 17,7 M€ pour la section d'investissement.

Dépenses réelles de fonctionnement 2012

CHAPITRE 011 Charges à caractère général	5 713 750,00
CHAPITRE 012 Charges de personnel	6 508 200,00
CHAPITRE 014 Atténuation de produits	224 000,00
CHAPITRE 016 APA	450 000,00
CHAPITRE 017 RSA	373 948,00
CHAPITRE 65 Autres charges de gestion courante	16 063 747,00
CHAPITRE 66 Charges financières	565 000,00
CHAPITRE 67 Charges exceptionnelles	12 000,00
Total Dépenses réelles 2012	**29 910 645,00**

Dépenses réelles d'investissement 2012

EQUIPEMENTS TERRITORIAUX	**11 362 164,00**
CHAPITRE 20 Immobilisations incorporelles	169 800,00
CHAPITRE 21 Immobilisations corporelles	2 444 700,00
CHAPITRE 23 Travaux	8 747 664,00
EQUIPEMENTS NON TERRITORIAUX	**1 281 000,00**
CHAPITRE 204	1 281 000,00
Immobilisations financières	**16 250,00**
Transfert de dotations	**758 200,00**
Transfert de dette	**2 692 100,00**
Annuité de la dette en capital	**1 612 000,00**
Autres dépenses	**1 500,00**
Total Dépenses réelles 2012	**17 723 214,00**

Hors résultats antérieurs reportés, les recettes réelles 2012 s'élèvent à **44 154 546,05 €,** soit 30,4 M€ pour la section de fonctionnement et 13,7 M€ pour la section d'investissement.

Recettes réelles de fonctionnement 2012

CHAPITRE 70 Produits des services	684 800,00
CHAPITRE 013 Atténuation de charges	1 146 850,00
CHAPITRE 016 APA	167 300,00
CHAPITRE 017 RSA	195 622,00
CHAPITRE 73 Impôts et taxes	21 165 000,00
CHAPITRE 731 Contributions directes	245 000,00
CHAPITRE 74 Dotations et subventions	6 013 230,00
CHAPITRE 75 Autres produits de gestion courante	531 344,05
CHAPITRE 76 Produits financiers	234 000,00
CHAPITRE 77 Produits exceptionnels	10 000,00
Total Recettes réelles 2012	**30 393 146,05**

Recettes réelles d'investissement 2012

CHAPITRE 10 DOTATIONS	2 100 000,00
CHAPITRE 13 PARTICIPATIONS	6 510 700,00
CHAPITRE 024 CESSIONS	3 613 000,00
CHAPITRE 27 (opérations financières)	36 200,00
Financement par l'emprunt	1 500 000,00
Autres recettes	1 500,00
Total Recettes réelles 2012	**13 761 400,00**

AIDES ECONOMIQUES ET AGRICOLES

- **76 000 €** pour le secteur agricole et aquacole (aides accordées par la Commission des Affaires Agricoles dans le cadre du programme sectoriel 2010/2012 de l'ODEADOM et de l'OGAF) ;

- **100 000 €** pour l'attribution de l'Indemnité Spéciale Agricole prévue au Code Local des Investissements ;

- **25 000 €** pour la mise en place du Plan de Gestion Piscicole porté par le Comité pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques ;

- **800 000 €** pour les opérations d'ensemencement de coquilles Saint-Jacques de la société EDC ;

- **150 000 €** pour la construction d'un abattoir à Miquelon (réinscription du crédit 2011 au titre du Contrat de Développement) ; le projet initialement évalué à hauteur de 900 000 € a été revu à la hausse par les services techniques de la DTAM, dorénavant estimé à 1,3 M€, la participation territoriale est arrêtée à 430 000 € sur la période 2012/2014 ;

- **63 000 €** pour le soutien à la création ou au fonctionnement des entreprises (aide au fonds de roulement et dispositif CLI) ;

- **355 000 €** pour les aides au secteur pêche (aides au carburant, à la production, vestimentaire et les dispositifs de prêts, subventions, location-vente prévus par délibérations) ;

- **35 000 €** pour l'aide au transport des produits de la mer ;

- **27 700 €** pour le financement de la mission d'expertise du Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CNPMEM) en faveur des professionnels de la pêche organisée sur le 1er trimestre 2012. Cette opération obtient une participation de l'Etat au titre du Contrat de Développement (crédits d'expertise) pour un montant identique.

BATIMENTS TERRITORIAUX

- **1,253 M€** pour la poursuite des travaux de construction des courts de tennis ;
- **0,778 M€** pour la réalisation d'une seconde phase de travaux au Centre Equestre (club house et desserte du manège) ; cette opération ayant obtenu un financement CNDS en 2011 de 450 000 €, une majoration de l'autorisation de programme votée en 2009 à hauteur de 700 000 € est prévue au présent budget pour le montant du financement obtenu, cette majoration porte globalement l'AP AMELIOVIE 2009 à 3,150 M€ (financement Centre Equestre 1,150 M€ + Courts de Tennis 2 M€) ;
- **0,420 M€** pour la poursuite de l'opération Centre de Compostage ;
- **1,250 M€** pour le début des opérations Gare Maritime, Hangar sous douane et Maison de la Nature ;
- **0,5 M€** pour la nouvelle chaufferie du Centre Culturel et Sportif (marchés attribués) ;
- **0,25 M€** pour des travaux d'étanchéité et de mise en sécurité du bâtiment SPEC ;
- **0,15 M€** pour divers travaux **urgents** au Centre Georges Gaspard (changement des fenêtres, installation de sécurité SSI , éclairage de sécurité) ;
- **0,15 M€** pour la mise en place d'une ventilation à la Maison de l'Enfant ;
- **0,14 M€** pour une première tranche de travaux sur les logements sociaux ;
- **0,1 M€** pour la réalisation d'une pépinière agricole sur Miquelon (opération estimée globalement à 0,32 M€ et financée au titre du Contrat de développement - fiche Mise en conformité des bâtiments d'élevage)
- **0,06 M€** pour le remplacement de la chaudière à la Cellule des Espaces Verts (réinscription crédit 2011) ;
- **0,05 M€** pour la construction d'un abri à passagers au débarcadère du navire Jeune France à Langlade ;
- **0,01 M€** pour la construction ou réparation des abris bus du transport scolaire ;
- **0,14 M€** pour divers travaux d'entretien et de réparations (Gite du ruisseau Debon, hangar sous douane de Miquelon, Patinoire, Kiosque F.Leroux et annexe du CCS, ...) ;
- **0,15 M€** pour les travaux de mise en conformité du Hangar loué à la Société Air Saint-Pierre (opération suivie par la Sodepar) ;

VOIRIE – AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS PORTUAIRES ET AEROPORTUAIRES

Travaux de voirie

Une **autorisation de programme de 3,6 M€** est proposée au présent budget pour le financement sur la période 2012/2014 des travaux d'enrobés, de réfection des ponts et de protection légère du littoral de la commune de Miquelon-Langlade (AP AMEROUTES 2012). A ce titre, un premier crédit de paiement de 1 170 000 € est prévu pour 2012 pour les interventions suivantes :

- travaux de protection du littoral – pose de gabions à Mirande - 40 000 € ;
- travaux de réfection des ponts de Miquelon-Langlade pour 180 000 €, la dotation permettra l'entretien préconisé sur les pilliers du pont de la Belle-Rivière, le remplacement du tablier du pont des Godiches et le lancement de l'opération de reconstruction du pont du Renard ;
- réfection de la voirie 900 000 € (enrobés) pour des opérations se déroulant cette année sur Saint-Pierre ;
- subvention de 50 000 € au profit de la commune de Miquelon pour ses interventions en matière de protection du littoral.

Par ailleurs, l'entretien annuel de la route Miquelon-Langlade est prévu à hauteur de 60 000 € (terre criblée).

S'ajoute également le coût de l'éclairage public des lotissements de la Collectivité estimé pour 20 000 €

Equipements portuaires

Une dotation globale d'équipement de **444 000 €** est affectée à la subdivision Maritime pour les réalisations suivantes :

- Mise en séparatif de l'alimentation électrique des potences du môle frigorifique ;
- Réfection du phare de la Pointe aux canons (2ème tranche de travaux)
- Poursuite des aménagements du Barachois (nouveau ponton et revêtement en enrobés)
- Acquisition de deux bers hydrauliques ;
- Changement de candélabres (éclairage public des salines) ;
- Construction de cabestans et renouvellement d'équipements courants ;
- Aménagement du local de la cale de halage (réfection de la toiture et des façades) ;
- Interventions à l'Ile aux marins sur le quai et le littoral.

Une **autorisation de programme** d'un montant de **750 000 €** est proposée pour le financement des deux opérations suivantes sur la période 2012/2014 (AP PORTQUAI 2012) :

- Aménagement du Quai de l'Epi (estimation 0,5 M€)
- Réfection de la canalisation de rejets des usines EDC et SNPM (estimation 0,2 M€)

Pour ces deux opérations, un premier crédit de paiement est proposé sur 2012 à hauteur de **260 000 €.**

Equipements et travaux aéroportuaires (aéroport de Miquelon)

- **270 000 €** pour le financement de la 2ème tranche de travaux relatifs à la pose de clôtures autour de la piste ;
- **120 000 €** pour la mise aux normes de la station météo de Miquelon ;
- **249 000 €** pour le financement du renouvellement du camion de déneigement (marché 2011) ;
- dotation de **37 000 €** pour divers équipements (stores anti-éblouissement pour la tour de contrôle, feux de protection,...)

Le coût de fonctionnement des services de la DTAM mis à la disposition de la Collectivité et chargés du suivi des opérations s'élève à **1 040 800 €** (dont 148 000 € de travaux effectués en régie transférés en fin d'exercice en section d'investissement).

La dotation de renouvellement des équipements des services est prévue cette année à la baisse **(88 500 €).**

Enfin, une dotation de 50 000 € est retenue pour la mise aux normes des ateliers des subdivisions.

Les recettes attendues des services sont estimées à 66 000 € (redevances d'appontement, frais de contrôle technique et recettes du laboratoire)

ELECTRIFICATION ET ASSAINISSEMENT

La programmation annuelle des travaux de **renforcement et d'effacement des réseaux électriques** est reconduite à hauteur de 920 000 € au titre de la dotation 2012 à laquelle s'ajoute la réinscription de crédits antérieurs non consommés pour 89 164 €.

La remise en état et la maintenance du **réseau d'assainissement** nécessite l'inscription de 320 000 € en investissement et 217 000 € en fonctionnement.

S'ajoute une prévision de 38 200 € pour les charges d'électricité des stations.

La participation financière accordée au **Syndicat Mixte Eau et Assainissement de Miquelon** est prévue cette année à hauteur de 40 000 €.

MOYENS DES SERVICES TERRITORIAUX

Les moyens financiers affectés à la réalisation des missions confiées aux services de la Collectivité se présentent comme suit :

Service des Moyens Généraux

- Dotation de fonctionnement : 574 000 € (dont 117 000 € de travaux prévus en régie)
- Dotation d'investissement : 284 000 €

Les dotations concernent plusieurs services : Siège territorial, Service des Finances, Service des Affaires Scolaires, Service de la Formation Professionnelle, Service Environnement, Service des Pêches et la Cellule technique.

Les principaux équipements prévus pour 2012 sont : le renouvellement du parc automobile territorial (acquisition de 7 véhicules), la fin des aménagements et équipements du 1er étage du Palais Royal (annexe administrative), les migrations liées au bon fonctionnement des logiciels spécifiques de ressources humaines et gestion financière, l'achat de postes informatiques portables pour les membres de la nouvelle Assemblée, l'achat d'outillage et machines pour la cellule technique.

Service Communication

Un crédit **nouveau** de fonctionnement est prévu à hauteur de **75 000 €.**

Bureau du Conseil Territorial de Miquelon

- Dotation de fonctionnement : 54 000 € (incluant les moyens du service social)

Imprimerie Administrative

- Dotation de fonctionnement : 76 000 €
- Dotation d'investissement : 446 100 €

La dotation d'investissement exceptionnellement importante sur 2012 finance l'achat d'une presse en couverture de l'autorisation de programme 2011« Biens des services ».

Les recettes attendues du service sont estimées à 75 000 €.

Maison de la Solidarité

- Dotation de fonctionnement : 103 050 € (incluant des missions et honoraires d'expert à hauteur de 47 000 €)
- Dotation d'investissement : 11 500 €

Services Fiscaux

- Dotation de fonctionnement : 23 200 €

Bureau Philatélique

- Dotation de fonctionnement : 116 800 €

Les recettes attendues du service sont estimées à 60 000 €.

L'Arche

- Dotation de fonctionnement : 98 000 €
- Dotation d'investissement : 34 000 €

La dotation d'équipement est essentiellement affectée aux besoins annuels des services du musée et des archives. Un crédit spécifique s'ajoute pour la restauration de la toile Nungesser et Coli acquise en 1998 par la Collectivité et qui est actuellement dans les bureaux de la Sodepar à Paris.

Les recettes attendues du service sont estimées à 13 200 €.

Centre Culturel et Sportif

- Dotation de fonctionnement : 434 800 €
- Dotation d'investissement : 52 000 €

La dotation d'équipement intègre un crédit de 19 000 € pour la réfection des vestiaires de la salle des sports (opération financée par le CNDS à hauteur de 10 000 €). Les principaux équipements prévus pour 2012 sont : l'acquisition d'un rideau acoustique, d'un four pour les activités de peinture sur porcelaine et le renouvellement de matériels techniques (son et lumière).

Les recettes attendues du service sont estimées à 202 000 €.

Maison des Loisirs

- Dotation de fonctionnement : 179 000 €
- Dotation d'investissement : 5 000 €

Les recettes attendues du service sont estimées à 46 200 €.

Patinoire

- Dotation de fonctionnement : 189 000 €
- Dotation d'investissement : 17 500 €

La dotation d'équipement est essentiellement affectée au renouvellement d'un compresseur et d'une auto-laveuse.

Les recettes attendues du service sont estimées à 75 000 €.

Clinique Vétérinaire

- Dotation de fonctionnement : 94 000 €
- Dotation d'investissement : 54 800 €

La dotation d'équipement est affectée à l'acquisition d'un appareil de radiographie.

Les recettes attendues du service sont estimées à 87 000 €.

Régie agricole de Miquelon

- Dotation de fonctionnement : 61 000 €
- Dotation d'investissement : 41 300 €

La dotation d'équipement est affectée à l'acquisition d'un faneur pour le travail de fourrage.

Les recettes attendues du service sont estimées à 5 000 €.

Régie environnement de Saint-Pierre et Laboratoire

- Dotation de fonctionnement : 42 600 € (dont 10 000 € de travaux prévus en régie)
- Dotation d'investissement : *intégrée dans celle allouée au Parc de la DTAM*

Les recettes attendues du service sont estimées à 9 000 € (recettes du laboratoire).

S'ajoutent aux dotations des services, les prévisions suivantes :

- un crédit de 225 000 € pour l'entretien des espaces verts de la Collectivité ;
- un crédit de 143 000 € pour les contrats d'assurance ;
- une provision de 95 000 € pour les contentieux ;
- 21 500 € pour les taxes foncières communales.

INTERVENTIONS SOCIALES

Les dépenses 2012 par intervention sont fixées comme suit :

1. **Interventions en faveur de la famille et de l'enfance** **662 500 €**

- 625 000 € au titre de la subvention annuelle de fonctionnement au bénéfice de la Maison de l'Enfant ;
- le solde de la dotation est affecté aux placements en famille ou en institution au titre de l'ASE.

2. **Interventions en faveur des personnes handicapées** **1 652 000 €**

- 1 152 000 € pour le fonctionnement du Centre Georges Gaspard, soit une augmentation de 159 000 € par rapport à 2011, celle-ci se répartit principalement pour la création de 2 ETP d'AMP dans le cadre d'une démarche d'amélioration de l'encadrement des personnes handicapées et le remplacement de personnels en congés ;
- 320 000 € au titre de la Prestation de Compensation du Handicap ;
- 111 000 € pour les aides à la personne dont la gestion est conventionnée avec la Caisse de Prévoyance Sociale ;
- une provision de 29 000 € au bénéfice des associations œuvrant auprès des personnes handicapées.

3. **Interventions en faveur des personnes âgées** **1 776 000 €**

- 1 230 000 € pour les frais d'hébergement en maison de retraite ;
- 250 000 € pour les aides sociales allouées en matière de prise en charge des frais d'hébergement
- 76 000 € pour les interventions confiées à l'association Restons chez Nous (portage de repas et soins à domicile) ;
- une provision de 220 000 € au bénéfice des associations œuvrant auprès des personnes âgées.

4. **Personnes dépendantes - A.P.A**

Les dépenses du chapitre globalisé 016 considèrent une dotation de 450 000 € pour la prestation APA compensée par une participation de la CNSA estimée à 140 000 € pour 2012.

5. Revenu de Solidarité Active - R.S.A.-

Les dépenses du chapitre globalisé 017 considèrent une dotation de 373 948 € pour l'allocation Revenu de Solidarité Active et les actions réservées aux bénéficiaires. (prise en charge des cotisations mutuelle et actions d'insertion). A titre exceptionnel, le chapitre intègre la réinscription d'un crédit 2011 non alloué, soit 28 341 € au bénéfice des actions d'insertion suivies par l'association pour la Formation Continue.

La participation de l'Etat au financement de l'allocation est estimée à 140 000 €.

6. Autres interventions sociales **576 665 €**

La dotation se ventile sur les financements récurrents suivis par la Maison de la Solidarité : dotations aux Centres Communaux d'Action Sociale et aux Fonds spécifiques (FSL, Impayés d'Energie, ...) pour 418 165 €, dotation de 128 500 € pours les allocations relevant de la gestion à la Caisse de Prévoyance et les interventions de secours, provision de 30 000 € pour les actions associatives en matière de prévention et de santé.

Il convient de noter qu'à titre exceptionnel, la dotation 2012 destinée aux CCAS intègre la réinscription d'un crédit 2011 non alloué pour un montant de 93 165 €.

7. Logement social

La dotation de fonctionnement réservée à l'entretien et à la gestion des logements sociaux est évaluée à 115 800 €.

AUTRES ACTIONS TERRITORIALES

Autres actions à caractère social

- Indemnités saisonnières au secteur pêche : 145 000 €
- aides scolaires : 35 000 €
- allocations viagères : 12 100 €

Actions environnementales

- Mission d'études sur le comportement morphosédimentaire de l'isthme de Langlade 17 000 € (étude pilotée par Nicolas Robin) ;

- Aides accordées en partenariat avec EDF : **110 000 €** dont 70 000 € pour les aides au changement de chaudières et une première provision de 40 000 € pour l'aide à l'isolation.

- En complément du dispositif d'aides, un crédit de 57 000 € est prévu pour permettre l'exportation des chaudières usagées hors de l'archipel ;

- Aide à l'importation des sapins de Noël : 1 800 €

Actions en faveur du secteur touristique

- Aide à la création de chambre : **400 000 €**

- Soutien accentué au Comité Régional du Tourisme suite à l'adoption du Schéma territorial du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de développement en séance du 27 février 2012 : **600 000 €** (contre 425 000 € en 2011)

Actions en faveur de l'habitat

Comme chaque année, un crédit de paiement de **360 000 €** est reconduit pour le mandatement des différentes **aides à l'habitat** en faveur des personnes.

Actions au bénéfice des scolaires et de la Formation Professionnelle

- **1 415 000 €** pour nos jeunes poursuivant leurs études hors de l'archipel (bourses et frais de transport) ;

- **1 204 525 €** pour le soutien à la formation professionnelle (dotation annuelle de 620 000 € majorée des crédits antérieurs non consommés) – la participation de l'Etat est inscrite à hauteur de 784 680 € au titre du Contrat de Développement.

Dotations au bénéfice des associations, organismes et personnes

- **165 000 €** pour les attributions décidées par l'Office des Sports, de la Jeunesse, de la Culture et des Loisirs ;

- **1 924 000 €** au titre des subventions individualisées par le Conseil Exécutif

- Autres participations : 160 000 € (congés payés en métropole, pass'sport culture, soutien aux recherches du Ravenel, participation des anciens combattants aux cérémonies du 14 juillet à Paris, etc...) ;

Autres participations

- Participation aux moyens de fonctionnement de la Conseillère Pédagogique : 11 250 €
- Transport scolaire : 254 000 €
- Desserte maritime inter-îles en fret : 685 000 €
- Desserte aérienne inter-îles : 590 000 €
- Subvention à la Régie de Transport Maritime : 2 634 000 €
- Soutien aux actions de développement économique de la Sodepar : 840 000 € ;

CHARGES DE PERSONNEL

- Masse salariale (chapitre 012) : **6 508 200 €**
- Formation des agents (chapitre 011) : **131 200 €**
- Autres charges (chapitre 011) : **91 200 €**

Les dépenses de personnel s'inscrivent en hausse au chapitre 012 considérant l'embauche sur 2012 des postes clefs nécessaires au renforcement des services administratifs : un Directeur Général des Services, un Directeur des Finances et un Directeur des Ressources Humaines.

Il est également prévu le recrutement d'un assistant pour le Service Juridique et un responsable de communication.

S'ajoute l'embauche en début d'année de deux instructeurs à la Maison de la Solidarité et de deux agents supplémentaires affectés au Service des Archives et au Service Administration générale.

La mise en place du nouveau régime indemnitaire au profit des agents territoriaux impacte le budget pour un montant estimé entre 70 et 80 000 €.

Enfin, l'année 2012 tient compte de la mise en place du dispositif des titres restaurant validé en janvier dernier (coût estimé pour l'achat des titres : 60 000 €)

Les dépenses de personnel sont atténuées par le recouvrement des charges des personnels affectés au Service Postal et à la Régie de Transports Maritimes :

- 236 850 € pour les 3 agents du Service Postal (ce montant cumule exceptionnellement le recouvrement 2011 non réalisé)
- 130 000 € pour 3 agents mis à la disposition de la Régie.

FRAIS DES ELUS (chapitre 65)

Les moyens de l'Assemblée représentent un montant de 367 500 € ventilé comme suit :

- Indemnités : 310 000 € *(données CA 2011 : 270 478 €)*
- Missions : 51 500 € *(données CA 2011 : 37 062 €)*
- Formation : 6 000 € *(données CA 2011 : 0 €)*

REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Considérant le transfert de l'emprunt contracté pour l'acquisition du navire Le Cabestan au budget de la Régie de Transports Maritimes, l'annuité de la dette pour 2012 s'élève à **1 612 000 € en capital** et à **554 000 € en intérêts.**

OPERATION DE TRANSFERT DU NAVIRE LE CABESTAN

Par délibération n°2 du 20 janvier 2012, l'Assemblée a approuvé le transfert du navire Le Cabestan du budget principal au budget de la Régie de Transports Maritimes pour un montant de 3 462 888,22 €.

Le transfert du bien est considéré comme une cession à titre onéreux pour un prix égal au coût de l'immobilisation.

En contrepartie, la valeur résiduelle de l'emprunt contracté en 2009 pour le financement du navire est transférée au budget de la Régie pour le montant en capital restant dû au 31/12/2011, soit 2 692 026,43 €.

L'immobilisation imputée aux comptes 2182 et 23182 a bénéficié des dotations FCTVA et DGE au titre des exercices 2009, 2010 et 2011 pour un montant total de 758 106 €. Les dotations perçues sur le budget principal sont également transférées au budget de la Régie.

Les inscriptions budgétaires sont proposées au BP2012 pour permettre l'opération de transfert :

- Chapitre 024 Cessions d'immobilisations 3 463 000 €
- Chapitre 16 (dépenses) 2 692 100 €
- Chapitre 10 (dépenses) 758 200 €

Enfin, le montant des intérêts de l'emprunt mandatés sur le budget principal doit être facturé à la Régie pour un montant de 231 299,50 €. La recette est prévue au chapitre 76.

LES RECETTES

LA FISCALITE

Le montant des recettes en 2012 s'affiche à hauteur de **21 410 000 €.**

- 12 M€ pour les recettes fiscales
- 9 M€ pour les recettes douanières
- et 0,37 M€ pour les autres taxes

LES DOTATIONS ET PARTICIPATIONS DE L'ETAT – 9,468 M€ -

• Dotation globale de fonctionnement	3 804 000 €
• Dotation générale de décentralisation	410 000 €
• Dotation globale d'équipement	950 000 €
• FCTVA	1 150 000 €

Les participations de l'Etat prévues en financement des opérations d'investissement se chiffrent à **1 954 700 €,** elles s'inscrivent :

- au titre du Contrat de Développement pour 650 000 € (opérations Gare Maritime, Hangar sous douane et Maison de la Nature) et 27 700 € (crédit d'expertise affecté à la mission CNPMEM) ;
- au titre du CNDS pour 460 000 € (Centre équestre et Centre Culturel et Sportif ;
- au titre du FACE pour 717 600 € (programme 2012 de renforcement des réseaux électriques) ;
- au titre du BOP 154 01C pour 50 000 € (financement de la pépinière jeunes agriculteurs) ;
- au titre du MEDDTL pour 5 400 € (étude sur l'isthme de Langlade) ;
- et 44 000 € au titre de la réserve parlementaire (réinscription) pour des travaux de sécurité à la Patinoire.

En fonctionnement, elles sont retenues à hauteur de **1 199 230 €** pour :

- les actions de la Formation Professionnelle à hauteur de 784 680 € s'agissant de la dotation 2012 (420 000 €), du 2ème acompte attendu au titre de 2011 (210 000 €) et de 154 680 € encaissé à titre d'avance sur exercice antérieur ;
- la mise en place de la Maison Territoriale de l'Autonomie (60 000 €) ;
- la Prestation de Compensation du Handicap (50 000 € / CNSA) ;
- les actions et missions d'expertise, notamment au profit du personnel (0,3 M€) ;
- le transport inter-îles des étudiants de Miquelon (17 000 €) et les colonies organisées par la Maison des Loisirs (15 250 €).

LA PARTICIPATIONS DE L'EUROPE

Les crédits du 10ème FED s'inscrivent pour un montant de 5,110 M€ au titre des premières tranches fixe et variable.

LES AUTRES PRINCIPALES RECETTES

Les autres recettes 2012 prévues sont

- les produits des services de la Collectivité pour 0,685 M€ ;
- les revenus des immeubles pour 0,465 M€ ;
- les prévisions de cessions d'immobilisations pour 0,150 M€ ;
- divers remboursements et atténuations de charges pour 0,409 M€

L'EMPRUNT

Pour 2012, la souscription d'un emprunt nouveau à hauteur de 1,5 M€ est nécessaire; **Ce besoin de financement par l'emprunt pourra être revu à la baisse au vu d'éléments nouveaux considérés en étapes budgétaires modificatives** *(le financement initial prévu par l'emprunt en 2011 était de 2,5 M€ annulé en cours d'exécution).*

LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre qui concernent les opérations de fin d'exercice s'équilibrent et nécessitent les inscriptions suivantes aux chapitres 040 et 042 :

- Travaux en régie : 322 000 €
- Dotation aux amortissements : 3 214 500 €
- Reprise des Subventions transférables : 1 200 000 €

L'EQUILIBRE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2012

BUDGET PRIPITIF 2012	EQUILIBRE
FONTIONNEMENT	
Recettes	35 394 459,00
Dépenses	33 125 145,00
MARGE D'AUTOFINANCEMETN BRUTE	**2 269 314,00**
INVESTISSEMENT	
Recettes	21 354 298,39
Dépenses	25 123 612,39
BESOIN DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE	**3 769 314,00**
Financement par l'emprunt	1 500 000,00
Virement de la section de fonctionnement	2 269 314,00
Equilibre du Budget Primitif 2012	**0,00**

Les masses du budget primitif 2012 se répartissent comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	35 394 459,00	35 394 459,00
INVESTISSEMENT	25 123 612,39	25 123 612,39
TOTAL	**60 518 071,39**	**60 518 071,39**

En conclusion, je vous propose :

- d'arrêter le volume du budget primitif 2012 en équilibre au montant de 60 518 071,39 € en recettes et en dépenses, et de confirmer le vote par chapitre ;

- d'approuver les inscriptions en autorisations de programme proposées au présent rapport à hauteur de 4,8 M€ ;

- d'inscrire au budget primitif 2012 en mouvements d'ordre, les écritures réglementaires suivantes relatives aux travaux en régie, aux amortissements, aux reprises des subventions transférables pour un montant total de :

- chapitre 042 1 522 000 € en recettes de fonctionnement ;
- chapitre 042 3 214 500 € en dépenses de fonctionnement ;
- chapitre 040 3 214 500 € en recettes d'investissement ;
- chapitre 040 1 522 000 € en dépenses d'investissement.

- d'inscrire 2 269 314 € au titre du virement de la section à section aux chapitres 021 (recettes d'investissement) et 023 (dépenses de fonctionnement) ;

- d'approuver l'attribution et le versement de la contribution territoriale de fonctionnement à la Régie chargée de la gestion de la desserte maritime en passagers arrêtée à 2 634 000 € ;

- et enfin, d'approuver les annexes jointes au présent rapport qui seront annexées au document budgétaire après le vote du Budget Primitif 2012.

Le Président

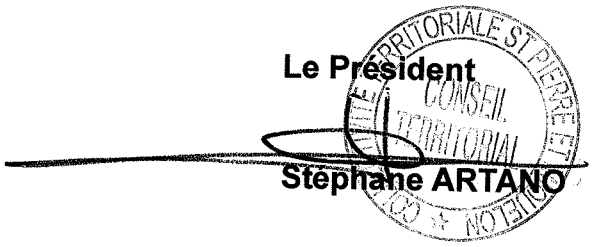

Stéphane ARTANO

Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

BUDGET PRIMITIF 2012 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

PREVISION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2012	35 394 459,00
CHAPITRE 011	5 713 750,00
CHAPITRE 012	6 508 200,00
CHAPITRE 014	224 000,00
CHAPITRE 016	450 000,00
CHAPITRE 017	373 948,00
CHAPITRE 65	16 063 747,00
CHAPITRE 66	565 000,00
CHAPITRE 67	12 000,00
Total Dépenses réelles	**29 910 645,00**
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	3 214 500,00
TRANSFERT MANDATS INVESTISSEMENT	0,00
Total Dépenses d'ordre	**3 214 500,00**
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**2 269 314,00**

PREVISION RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2012	35 394 459,00
CHAPITRE 70	684 800,00
CHAPITRE 013	1 146 850,00
CHAPITRE 016	167 300,00
CHAPITRE 017	195 622,00
CHAPITRE 73	21 165 000,00
CHAPITRE 731	245 000,00
CHAPITRE 74	6 013 230,00
CHAPITRE 75	531 344,05
CHAPITRE 76	234 000,00
CHAPITRE 77	10 000,00
Total Recettes réelles	**30 393 146,05**
TRAVAUX EN REGIE	322 000,00
REPRISE DES SUBVENTIONS TRANSFERABLES	1 200 000,00
Total Recettes d'ordre	**1 522 000,00**
EXECEDENT REPORTE N-1	**3 479 312,95**

Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon

BUDGET PRIMITIF 2012 – SECTION D'INVESTISSEMENT

PREVISION DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011		25 123 612,39
RESULTAT 2011	DEFICIT REPORTE	1 654 171,52
	RAR DEPENSES 2011	4 224 226,87
	Dépenses reportées Exercice N-1	**5 878 398,39**
	EQUIPEMENTS TERRITORIAUX	***11 362 164,00***
	CHAPITRE 20	169 800,00
	CHAPITRE 21	2 444 700,00
	CHAPITRE 23	8 747 664,00
	EQUIPEMENTS NON TERRITORIAUX	***1 281 000,00***
	CHAPITRE 204	1 281 000,00
CHAPITRE 27	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	**16 250,00**
CHAPITRE 10	**DOTATIONS**	**758 200,00**
CHAPITRE 16	**EMPRUNTS ET DETTES**	**4 305 600,00**
	Total opérations réelles	**17 723 214,00**
OPERATIONS D'ORDRE		1 522 000,00
	TRAVAUX EN REGIE	322 000,00
	TRANSFERT DES SUBVENTIONS TRANSFERABLES	1 200 000,00
	Total Chapitre 040	**1 522 000,00**
	OPERATIONS PATRIMONIALES INTERNES A LA SECTION	0,00
	Total Chapitre 041	**0,00**

PREVISION RECETTES D'INVESTISSEMENT 2011		25 123 612.39
RESULTAT 2011	EXCEDENT REPORTE	0,00
	RAR RECETTES 2011	4 229 509,76
	Recettes reportées Exercice N-1	**4 229 509,76**
AFFECTATION	**AFFECTATION RESULTAT DE FONCTIONNEMENT LC 14579**	1 648 888,63
	CHAPITRE 10 DOTATIONS	2 100 000,00
	CHAPITRE 13 PARTICIPATIONS	6 510 700,00
	CHAPITRE 16 (hors financement par emprunt)	1 500,00
	CHAPITRE 27 (opérations financières)	36 200,00
		8 648 400,00
	CHAPITRE 024 cessions	3 613 000,00
	Total opérations réelles	**12 261 400,00**
OPERATIONS D'ORDRE (hors virement de fonctionnement)		3 214 500,00
AMORTISSEMENT	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 214 500,00
PATRIMOINE	TRANSFERT MANDATS EN FONCTIONNEMENT	0,00
	Total Chapitre 040	**3 214 500,00**
CHAPITRE 041	OPERATIONS PATRIMONIALES INTERNES A LA SECTION	0,00
BESOIN DE FINANCEMENT AVANT VIREMENT DE FONCTIONNEMENT		3 769 314,00
VIREMENT	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 269 314,00
BESOIN DE FINANCEMENT APRES VIREMENT DE FONCTIONNEMENT		-1 500 000,00
	FINANCEMENT PAR L'EMPRUNT	**1 500 000,00**
		0,00